

Jupiter à l'Élysée et Mercure à Bercy

Un presque inconnu à l'Élysée...

Depuis ce 7 mai 2017, la France a un nouveau président de la République. Investi le dimanche 14 mai, Emmanuel Macron n'est pas inconnu des personnels dépendant des administrations de Bercy puisqu'il a été sous le quinquennat précédent, pendant deux ans, du 26 août 2014 au 30 août 2016, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique du président sortant François Hollande.

Inconnu du grand public lorsqu'il est nommé secrétaire général adjoint de l'Élysée en 2012, il serait un des inspirateurs du « **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** » (CICE) – que le programme d'« *En marche !* » prévoit désormais de transformer en « *en baisse pérenne de cotisations employeurs* » - et du « *pacte de responsabilité et de solidarité* », deux dispositifs d'aides aux entreprises censés favoriser encore une fois l'emploi et dont nous mesurons le peu d'efficacité et le coût pour la collectivité !



Son passage à Bercy a été marqué par un certain nombre de mesures qu'il a inspiré ou à l'origine desquelles il se trouve. Il y a d'abord et bien sûr la loi qui porte son nom, loi du 6 août 2015 « pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques », loi adoptée en ayant recours au 49.3, le premier du quinquennat de François Hollande.

... mais déjà un bilan à Bercy !

Dans une logique de dérégulation toujours accrue, il s'agit officiellement de « *déverrouiller l'économie française* », autrement dit cette loi notamment étend le champ du travail dominical, transforme le travail de nuit en travail de soirée moins payé, libéralise l'offre de transports par autocar (les peu écologiques « cars Macron »), encourage la concurrence des experts comptables vis à vis du comptable public et de ses services auprès des collectivités locales, services démunis par Bercy...

Tout le monde a encore en tête la loi Travail improprement appelée loi El Khomri alors qu'il faudrait la qualifier de « loi Gattaz-Hollande-Valls-Macron-El Khomri », loi adoptée déjà à coups de 49.3 à répétition (tir à trois coups) contre une mobilisation qui s'installe dans la durée et sur les places, loi dont il entend bien sous le régime des ordonnances produire une version encore plus dure pour les salarié-e-s.

Emmanuel Macron marque en particulier de son empreinte le projet de loi du gouvernement avec la modification des conditions du licenciement économique et le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, un barème qui sera, au final, indicatif dans la loi adoptée au printemps 2016.

C'est également lorsqu'il est ministre qu'est voté l'article 40 de la loi du 26 décembre 2014 autorisant les collectivités territoriales à recourir à des sociétés privées en matière de recouvrement amiable. Et le rapport qu'il commande avec le secrétaire d'État au budget à l'Inspection Générale des Finances en octobre 2014 profile à terme en la matière un comptable public simple certificateur des comptes qualifiés en interne par un expert comptable. **Emmanuel Macron, c'est également la modification de l'organisation et du fonctionnement des services de la DGCCRF avec des schémas de mutualisation régionale des missions de contrôle.**

Jupiter à l'Élysée et Mercure à Bercy



En marche et pschitt la Fonction Publique et l'Industrie

Le 17 mai a été connu le nouveau gouvernement mis en place dans l'attente du résultat des législatives de juin. Suite à celles-ci et à des enquêtes en cours qui ont entraîné le départ de certains ministres, celui-ci a été en partie remanié. La liste de ses membres ne comprend toujours pas en titres ni ministre de la Fonction Publique ni ministre de l'Industrie. Bercy a de nouveau deux ministres : à côté du ministre de l'économie Bruno Le Maire, apparaît un nouvel intitulé, celui de « *ministre de l'action et des comptes publics* », poste qu'occupera au sein de ce gouvernement Gérald Darmanin.

Les décrets relatifs aux attributions des ministres ont été publiés au journal officiel du 25 mai. Il semblerait donc que le pluriel de « *public* » concerne les « *comptes* » mais également « *l'action* ». De quelle action s'agit-il en réalité ? Publique puisqu'elle est sous l'autorité d'un ministre pourrions-nous nous contenter de dire. Mais pour autant signifie-t-elle une action au sens de l'intérêt général ?

Ou au sens d'une politique gouvernementale menée du point de vue du seul intérêt de l'entreprise Une « *action économique* » ? Nous savons ce que cela peut signifier. Et d'ailleurs les propos des Ministres comme du Président de la République ne sont pas rassurants en la matière.

Continuité et amplification des politiques menées jusqu'à aujourd'hui.



A Bercy, les passations de pouvoir ressemblent plus, pour reprendre l'expression du ministre sortant de l'économie et des finances, à des « **transm[issions] de flambeau** » ou de relais.

L'« esprit de conquête » à Bercy

Pour Michel Sapin, lors de la passation de pouvoir à Bruno Le Maire, Bercy est « *le ministère du sérieux et de l'effort, [...] parfois même l'effort dans l'économie de moyens* », « *le ministère de l'Europe* » et « *dans la hauteur de la responsabilité européenne, il y a [...] le sérieux budgétaire* », invitant de fait le nouvel occupant de la place à poursuivre le « *chemin de [la] remise en ordre de nos finances publiques* ».

Et il semble bien que l'ancien n'est pas besoin de motiver fortement le nouvel occupant. **Le nouveau ministre de l'économie s'inscrit effectivement dans la continuité et l'amplification.** Même s'il évoque une « *nouvelle ère politique* » avec l'élection d'Emmanuel Macron, c'est pour mieux préciser que c'est celle où « *nous évitons de nous chamailler sur des différences qui n'existent pas* ».

L'austérité encore pour les comptes publics...

Bruno Le Maire partage ainsi avec son prédécesseur à Bercy l'« *esprit de conquête [...] pour la construction européenne* ». « *Il est temps que [...] la zone euro se dote de [...] cohérence* », une « *intégration de la zone euro* » qui « *trouve [...] sa force, en particulier autour du couple franco-allemand* ». Pour le nouveau ministre, ce « *point d'accord complet* » avec l'ancien « *suppose que la France tienne ses comptes publics et ses engagements vis à vis de ses partenaires européens* ».

Et, pour Bruno Le Maire, « *dans une famille, on ne dépense pas plus d'argent qu'on en gagne. Je souhaite qu'en France, ce soit exactement la même chose* ».

La bonne vieille recette qui a déjà prouvé moult fois qu'elle ne fonctionne pas ! Pire, il a souhaité tout simplement que « *la nation française arrête de dépenser plus d'argent qu'elle n'en gagne* », autrement dit tout ce qui peut mener à la déflation.

... et toujours pour ceux du plus grand nombre !

Le nouveau ministre français de l'Économie l'écrira encore quelques jours plus tard à Berlin dans un communiqué commun avec le ministre de la République fédérale : « *les niveaux élevés de dettes publiques et privées [...] doivent être réduits* ». **Du sang et des larmes, encore et toujours, au nom de la zone euro, pour le plus grand nombre ! Il y a plus enthousiasmant comme projet européen !**

Une intégration européenne qui déjà, quand Emmanuel Macron était à Bercy, avec Michel Sapin, signifiait accompagnement prioritaire de l'entreprise.

En adepte converti au fringant nouvel occupant de l'Élysée, Bruno Le Maire, a ainsi scandé « *partage[r] totalement [avec le nouveau Président de la République] l'envie de restaurer l'esprit de conquête* » « *pour les entrepreneurs* », « *pour les PME* », « *pour notre industrie* », « *pour nos entreprises de l'agro-alimentaire* », « *pour les startups* », « *pour le digital* », en leur donnant « *la liberté de se développer encore plus* », « *de se déployer encore plus, en France, à l'étranger* ».



L' « Intégration européenne » pour la seule entreprise

De ce côté, nous avons appris à connaître le programme du nouveau président de la République avant même qu'il n'en endosse les habits. « *Libérer le travail et l'esprit d'entreprise* », c'est faire que l'accord d'entreprise, là où le rapport de subordination du salarié à son employeur est le plus direct, devra prévaloir sur l'accord de branche. Emmanuel Macron annonce la couleur : **« C'est seulement à défaut d'accord d'entreprise que la branche interviendra ».**

Et ces accords iront plus loin encore que la loi El Khomri qui a déjà « inversé » la hiérarchie des normes à propos du temps de travail. Avec l'objectif qu'y compris dans le cadre de référendums initiés par les entrepreneurs sur la base d'un accord avec des organisations syndicales représentant 30% des salarié-e-s, soient également concernés le salaire, les conditions de travail ou encore la formation.

La démocratie mise à mal

Pour y arriver, le chef de l'État veut aller vite pour éviter la contestation, en recourant à des ordonnances qui seront ratifiées « courant septembre ». Bien plus, sur le plan des institutions, il n'hésite pas à prévoir dans son programme la « *rédu[ction] d'environ un tiers [du] nombre de députés et de sénateurs* », mesure pour le coup qui, elle, en se voulant populaire (les grands médias oseraient-ils ici la qualifier de « populiste » ?!), réduira également l'effet d'une introduction de proportionnelle, du coup elle également « populiste », dans les scrutins et sera accompagnée de la « *limita[tion du] nombre de mois pendant lesquels le Parlement légifère [...] en réservant plus de temps à l'évaluation et au contrôle de l'action du gouvernement, en s'appuyant sur les travaux de la Cour des comptes* ». **Et plus de champ à la réglementation par décrets.**

Quand les comptes supplantent la loi ! Rappelons au passage que le premier président de la Cour des Comptes préside le Haut Conseil des Finances Publiques « *chargé d'apprécier le réalisme des prévisions macroéconomiques du Gouvernement et de vérifier la cohérence de la trajectoire de retour à l'équilibre des finances publiques avec les engagements européens de la France* » ! **Est-ce cela la présidence « jupitérienne » à laquelle aspire Emmanuel Macron ?**

Lui qui définit « *l'autorité démocratique aujourd'hui* » comme « *une autorité qui est reconnue parce qu'elle n'a pas besoin d'être démontrée* ». **Serait-ce seulement celle d'une loi des marchés qui a la fausse prétention d'une science exacte ?**

Quand la rigueur budgétaire commande et contraint l'action publique

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, sera « *en charge du Budget, des Comptes publics, de la Réforme de l'État et de la Fonction publique* ». Ses attributions mêlent ainsi comptes publics et « *modernisation de l'action publique et de la fonction publique* ». « *En matière d'action publique, il prépare et met en œuvre la politique de transformation de l'État* » notamment en « *accélér[ant sa] la transformation numérique* ». Il « *veille au renforcement de [la] dimension interministérielle* » de la « *gestion des ressources humaines de l'État* ».

De son côté et en parallèle, Bruno Le Maire est « *responsable de la politique en faveur de la création d'entreprises et de la simplification des formalités leur incombant* ». Réduction de la dépense publique égale désengagement de l'État. Jules Gervais, politiste à Paris-I, cité par l'hebdomadaire Politis dans un article consacré au « *triomphe de l'idéologie gestionnaire* » avec l'élection d'Emmanuel Macron ce 7 mai, considèrent que ces « *politiques managériales renforcent les structures de commandement et le contrôle des agents publics, et réduisent leurs activités à une logique comptable* ».

Logique du « nouveau management public » qui conduit à privilégier une gestion et une rentabilité toute financière à une qualité du service rendu à l'usager et que les agents de Bercy ont déjà suffisamment goûté au dépens de leurs missions et de l'intérêt général. Avec des critères de gestion énoncés par le nouveau président pour « *mieux reconnaître les plus engagés* » : « *recruter hors du statut pour les fonctions d'encadrement, [...] plus de souplesse dans la gestion des carrières, des rémunérations plus individualisées, et des mobilités* ».



Service public, service à l'entreprise

Emmanuel Macron, l'homme de l'ubérisation, croit au numérique et entend passer en la matière « à la vitesse supérieure » entre administration et usagers. C'est l'« occasion [...] d'une restructuration des organisations ». Il prévoit de « donner aux préfets la capacité d'adapter l'organisation des services de l'État aux besoins des Français de chaque région et département ». Ainsi « l'État doit tenir compte des compétences économiques confiées aux régions et supprimer progressivement les effectifs qui gèrent ces missions localement » comme il est partisan de supprimer les départements sur les territoires des métropoles. La RGPP et la MAP trouvent également dans le « droit à l'erreur pour tous » du nouveau président l'outil de leur continuité et de leur amplification : ainsi le « cœur de la mission de l'administration ne sera plus la sanction mais le conseil et l'accompagnement, sauf en matière pénale, ou lorsque la sécurité est engagée ». **Là également, l'ordonnance devrait faire loi !**

Le programme « En marche ! » prévoit la suppression de 50 000 postes en 5 ans dans la fonction publique d'État. Tout en créant 10.000 postes supplémentaires de policiers et gendarmes et en prévoyant un « maintien des effectifs » à la Défense et dans l'Éducation Nationale, « avec des redéploiements pour faire face aux nouvelles priorités ». C'est dire que demeurent comme principales administrations pour subir ces suppressions d'emplois... celles des ministères bercyens, économique et financier et de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Bercy court après les emplois !

Bercy a déjà perdu, au nom de l'exemplarité, 10.000 emplois en 4 ans, 35.000 en 10 ans.

Peu disert, le nouveau ministre de l'action et des comptes publics n'a pas fait aux représentant-e-s de notre fédération des finances de révélation fracassante le 6 juin lors d'une première et brève rencontre. Date manifestement, en terme de calendrier et de contexte politique particulier, dans une forme d'entre deux eaux ou deux séquences électorales (présidentielle et législatives). Il n'a néanmoins pas nié les 50.000 suppressions d'emplois de fonctionnaires d'État « au programme » du nouveau gouvernement ni dissipé l'idée que Bercy soit le principal contributeur à ces suppressions. Tout juste s'est-il contenté d'indiquer que la méthode d'une réduction annuelle, reproduite année après année, n'était pas forcément la bonne... Un rythme incertain ?

PAS ou non, un programme de suppressions d'emplois qui colle cependant, rappelons-le, à la vision d'une administration dont le contrôle devra d'abord servir à « accompagner et conseiller » plutôt qu'à « sanctionner »... Une disposition qui sied à un MEDEF - peut-être pressé - tant sur le plan fiscal qu'en matière de protection du consommateur ou de contrôle industriel et environnemental. Il est vrai que, là également, le nouveau président défend une fiscalité « plus incitative »...

Quelle force conserveront demain les services de l'ex-Direction générale de la Comptabilité Publique pour « contrôler » et « conseiller » les collectivités territoriales ? Est-ce encore le sujet pour le nouveau pouvoir élyséen alors que celles-ci ont déjà subi la reconcentration de « l'acte III de la décentralisation » et qu'elles attendent les mesures censées compenser la perte sèche de ressources annoncée avec la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages ?!

L'abandon de la TH pour le plus grand nombre est évalué à 10 milliards. Il fait écho aux propos du nouveau président élu prévoyant durant sa campagne de « nouer avec les collectivités un pacte sur 5 ans dans lequel sera contractualisée une baisse de 10 milliards d'euros de leurs dépenses ». En échange de quoi, pour leur « donner des marges de manœuvre », il considère qu'en matière de rémunération, « ce sera désormais [aux collectivités] de décider pour leurs agents » « quand l'État décide d'augmenter les salaires des fonctionnaires, les collectivités n'ont pas leur mot à dire ».

Il souhaite que des « efforts s[oi]ent réalisés également dans les collectivités locales dans le cadre de leurs économies, pour un total estimé à 70 000 suppressions de postes en 5 ans ». **De la rigueur, encore de la rigueur pour les collectivités, leurs services, leurs administrés et leurs agents !**

*Si Jupiter a atteint l'Élysée,
Mercure, dieu messager dédié au Commerce,
aujourd'hui on dirait de l'Entreprise
devrait ainsi servir de concert
com' gouvernementale et bénéficie des entreprises
et de leurs actionnaires... oubliant la spécificité
des missions de Bercy, ses agents et
leurs conquêtes en matière d'Action Sociale,
d'Hygiène, Sécurité et Santé au travail,
de formation, d'égalité professionnelle,
de diversité, de handicap,
souvent une référence
au niveau Fonction publique !*